



HAL
open science

**Licence professionnelle Carrières de la banque et de
l'assurance**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Carrières de la banque et de l'assurance. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039648

HAL Id: hceres-02039648

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039648v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Carrières de la banque et de l'assurance

- Université d'Auvergne - Uda

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance*, spécialité *Carrières de la banque et de l'assurance*, ouverte en septembre 2006, fait partie de l'offre de formation de l'Ecole Universitaire de Management - IAE de Clermont-Ferrand.

Elle s'adresse principalement à des étudiants disposant d'une formation bac+2 du secteur tertiaire. Elle forme des conseillers clientèle particulier « bonne gamme » en banque ou en assurance. Cette licence professionnelle est développée en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), en conformité avec le référentiel de compétences du « chargé de la clientèle des particuliers » qui est reconnu dans le secteur bancaire. Les compétences acquises sont donc relatives à la relation client en interaction avec l'entreprise : vente et conseil en matière de produits bancaires et d'assurance, détermination du besoin et proposition d'une solution adaptée, vérification de la conformité des dossiers, développement et gestion d'un portefeuille de clients. En conséquence, les connaissances délivrées par le biais des enseignements concernent l'environnement économique, financier, juridique et fiscal du secteur de la banque et de l'assurance, les produits bancaires et d'assurances, la finance, le marketing, la communication, la négociation et le développement commercial.

Tous les étudiants sont en contrat de professionnalisation ou sont des salariés envoyés en formation par leur établissement et cette formation est ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Carrières de la banque et de l'assurance* présente des atouts importants, mais il est cependant très regrettable que sur de nombreux aspects le dossier soit insuffisamment renseigné.

Les objectifs sont clairement établis et les compétences acquises correctement définies. Le cursus est bien adapté aux métiers visés en relation avec le secteur bancaire. En revanche, l'adéquation avec le secteur de l'assurance est plus douteuse au regard du détail des enseignements dispensés et de la nature des partenariats professionnels qui sont essentiellement tournés vers la banque. L'intitulé de la formation pourrait donc sembler trompeur ce qui est d'autant plus regrettable que ce point avait déjà fait l'objet d'une remarque lors de la précédente évaluation. Par ailleurs, si le positionnement par rapport au secteur bancaire est clairement affirmé, il demeure très dépendant du partenariat avec le CFPB.

Grâce à la participation active des milieux professionnels, et notamment les liens noués avec le CFPB, cette licence garantit un très bon niveau de professionnalisation encore renforcé par l'alternance, la qualité de l'encadrement et du suivi des étudiants. La période en entreprise est importante et fait l'objet d'un suivi de qualité tout au long de l'année.

L'équipe pédagogique est riche, importante et variée. Cependant, la pauvreté du dossier ne permet de juger ni des fonctions exercées par les enseignants professionnels, ni de l'implication des enseignants, ni de l'efficacité du pilotage de cette équipe. L'assise académique de la formation pourrait être davantage légitimée si l'implication de l'équipe universitaire dans le pilotage de la formation était plus visible. Les conseils de perfectionnement sont bien en place et bien structurés. La démarche d'autoévaluation et l'évaluation des enseignements par les étudiants semblent en revanche peu développées.

Par ailleurs, en dehors d'une utilisation du numérique d'un bon niveau, avec la mise à disposition par le CFPB d'une plateforme d'enseignement à distance et d'autoévaluation, les modalités d'enseignement privilégiant l'alternance ne peuvent être évaluées au regard du peu d'information dont on dispose dans le dossier. En outre, si l'absence de dispositif en relation avec les échanges internationaux est compréhensible pour une licence professionnelle, la quasi-absence de cours d'anglais s'avère regrettable. Enfin, si les modalités d'évaluation des étudiants semblent relativement classiques, elles ne peuvent être correctement évaluées étant donné le caractère lacunaire du dossier sur cet item.

Les effectifs sont très satisfaisants et les taux de réussite sont élevés (plus de 95 %), notamment grâce à la sélectivité de la formation et à la qualité du suivi des étudiants. Le suivi des diplômés semble, en revanche, réduit à la présence d'enquêtes d'insertion (aucune trace de l'existence d'un réseau d'anciens), réalisées par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante de l'UDA, qui sont de bonne qualité, riches et bien conçues. Ces enquêtes montrent que cette licence professionnelle assure une insertion d'une très bonne qualité dans tous ses aspects. Dix mois après la délivrance du diplôme, les étudiants sont selon les années pour 3 % à 9 % en recherche d'emploi et pour 77 % à 89 % en emploi, les poursuites d'études ne dépassant pas 11 %. La durée moyenne de recherche d'un emploi est de moins d'un mois ; ce sont des emplois stables pour 65 % à 89 % et le salaire brut mensuel moyen légèrement supérieur à la moyenne des licences professionnelles de l'établissement.

Points forts

- Une excellente insertion professionnelle tant par le nombre d'étudiants en emploi que par la qualité des emplois occupés.
- Une professionnalisation de très bonne qualité.
- Des objectifs professionnels bien établis et étudiés, une formation bien adaptée aux besoins professionnels dans le secteur bancaire.
- Des effectifs importants et une sélectivité importante qui garantit la qualité des étudiants et des taux de réussite très élevés.
- Un suivi des étudiants précis et efficace tout au long de l'année.
- Une plateforme numérique d'enseignement à distance et d'autoévaluation des étudiants mise à disposition par le CFPB.

Points faibles

- Licence professionnelle qui semble plus adaptée au secteur bancaire qu'à celui de l'assurance.
- Une autoévaluation et une évaluation par les étudiants insuffisamment développées.
- L'anglais trop peu enseigné dans cette licence, les langues étrangères totalement négligées.
- Un dossier mal renseigné sur de trop nombreux points.
- Des relations et partenariats avec les secteurs professionnels visés trop dépendants d'un seul partenariat avec un organisme privé, le CFPB.

Recommandations :

Cette licence professionnelle est une bonne formation qui atteint les objectifs essentiels de ce type de diplôme avec une professionnalisation efficace et une insertion de qualité, même si certaines informations restent trop parcellaires. En tout premier lieu il serait temps, conformément à ce qui avait déjà été demandé lors de la précédente évaluation, soit de revoir l'intitulé de la formation et de renoncer au secteur de l'assurance, soit de

développer davantage les partenariats avec ce secteur et augmenter le volume horaire des enseignements correspondants, quitte à définir deux options. Il conviendrait de développer l'enseignement de l'anglais, de mettre en place et structurer une véritable démarche d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il faudrait réduire la dépendance au CFPB en diversifiant les partenariats professionnels, développer davantage les partenariats avec le secteur de l'assurance si la formation souhaite réinvestir cette dimension. Au-delà des enquêtes d'insertion, le développement d'un suivi des étudiants à partir d'une association d'anciens serait un atout supplémentaire important.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les métiers et secteurs visés, les objectifs professionnels et pédagogiques ainsi que les compétences acquises (connaissances théoriques et savoirs pratiques) sont clairement et précisément identifiés. Néanmoins, le tableau des enseignements est insuffisamment détaillé pour que l'on puisse vérifier avec précision l'adéquation entre le contenu des enseignements et les objectifs affichés. La formation, ouverte en alternance, se veut très opérationnelle et vise une intégration rapide sur le marché du travail.</p> <p>L'intitulé fait référence à la banque et à l'assurance. Cependant, l'examen des programmes ainsi que le partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), correspondent plus à une spécialisation sur le secteur bancaire que sur le secteur de l'assurance. Le référentiel CFPB sur la base duquel cette licence est construite est dédié au secteur bancaire, il assure l'adéquation des attentes en termes de compétences métiers pour le secteur bancaire. Les cours dédiés au secteur de l'assurance ne concernent qu'une cinquantaine d'heures sur un total de 442 heures. Le CFPB qui gère les contrats de professionnalisation et place les étudiants n'est en relation qu'avec le secteur bancaire. D'ailleurs le dossier cite neuf établissements bancaires parmi les partenaires pour quatre établissements d'assurance seulement. Ce point faible bien que déjà identifié lors de la précédente évaluation n'a pas été pris en compte.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle n'est pas positionnée dans le dossier au regard des autres licences offertes par l'Ecole universitaire de Management ni au regard de l'offre de formation de l'établissement dans le domaine Droit - Economie - Gestion de l'Université d'Auvergne. Le positionnement par rapport aux formations comparables est à peine évoqué en affirmant qu'il n'y a pas de formations équivalentes au niveau régional.</p> <p>Le positionnement par rapport à l'environnement socio-économique est un peu plus argumenté. Le dossier souligne que le CFPB et des représentants du secteur participent à la construction et à l'ajustement du programme ainsi qu'aux enseignements et à la gestion de la licence, mais sans en préciser les modalités : une réunion annuelle est seulement évoquée. Le dossier présente seulement 13 partenaires sans apporter de précisions sur la nature et le degré de partenariat. De ce point de vue, la dépendance au CFPB semble importante.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Il y a deux équipes d'enseignants, celle de l'IAE et celle du CFPB, chacune de ces deux équipes assure la moitié des enseignements. L'équipe de l'IAE est riche et variée, elle comprend cinq maîtres de conférences, un Professeur des Universités, un enseignant du secondaire et quatre professionnels ; celle du CFPB ne comporte que des professionnels. Globalement, les enseignants-chercheurs assurent 31 % des enseignements et les professionnels 66 %. De ce point de vue l'équipe d'enseignants est équilibrée même si la part d'enseignements attribuée aux professionnels ne doit pas être dépassée pour ne pas faire perdre à la formation son caractère académique. Le dossier fait par ailleurs part d'une volonté d'harmonisation du contenu pédagogique.</p> <p>Le dossier ne dit rien sur le pilotage de cette équipe. L'implication réelle des universitaires n'est pas évaluable. On ne dispose pas des éléments</p>

	<p>permettant d'évaluer le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants professionnels ; on ne sait pas non plus comment ceux-ci sont recrutés et s'ils sont en activité. En général ils interviennent sur des enseignements faisant partie du cœur des métiers visés.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont élevés et en hausse avec 35 à 61 étudiants répartis en deux groupes. Les taux de réussite supérieurs à 95 % sont excellents.</p> <p>La qualité de l'insertion est élevée. Les étudiants, 10 mois après le diplôme, sont en emploi pour 89 % à 77 % d'entre eux selon l'année avec une légère tendance à la baisse. Les poursuites d'études sont en légère hausse, cependant elles ne dépassent pas 11 % ; les étudiants en recherche d'emploi sont de 3 % à 9 % sans tendance marquée. L'enquête nationale à 18 mois donne des statistiques comparables. Les emplois occupés sont en quasi-totalité dans la région et en adéquation avec les objectifs de la licence, la durée moyenne de recherche d'un emploi est de moins d'un mois, ce sont des emplois stables pour 65 % à 89 % des cas (sans tendance). Le salaire mensuel brut est légèrement supérieur à la moyenne des licences professionnelles de l'établissement.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche, correcte pour une licence professionnelle, se justifie par la présence d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire de recherche, le Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM). Par ailleurs, des contrats de recherche sur l'agence bancaire de demain ou la chaire RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) témoignent des préoccupations de recherche des enseignants universitaires de cette licence.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette licence professionnelle assure un très bon niveau de professionnalisation. La présence importante des professionnels dans les enseignements ainsi que l'organisation en alternance assurent un très bon contact avec les milieux professionnels et une très bonne connaissance de l'entreprise. Tous les étudiants sont en alternance sous la forme de contrats de professionnalisation. Le partenariat avec le CFPB qui permet de reprendre l'ensemble des compétences du référentiel du métier de chargé de clientèle des particuliers « Bonne gamme », contribue à une pédagogie adaptée aux métiers visés. L'ensemble fait l'objet d'un CD Rom étudiant et d'un CD Rom formateur auxquels s'ajoute une plateforme pédagogique d'enseignement à distance comprenant des exercices et cas permettant à l'étudiant de s'autoévaluer. Comme nous le verrons ci-dessous, l'étudiant est dans son apprentissage professionnel constamment suivi par son tuteur pédagogique et son tuteur d'entreprise.</p> <p>Les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont globalement correctement renseignées.</p>
Place des projets et stages	<p>Les projets et stages sont organisés sous la forme de l'alternance, ce qui confère une place importante à la présence en entreprise. Dans le dossier, les projets tutorés et les stages sont confondus dans une période de présence en entreprise. En fait on ne sait rien de la nature des projets tutorés ou de leurs principes. Ainsi il semble que la présence en entreprise prenne essentiellement la forme d'un « stage » et on peut s'interroger sur la réalité des projets tutorés. Ceci semble confirmé par l'importance des ECTS accordés, ils sont de neuf pour les stages et de trois seulement pour les projets tutorés.</p> <p>Le suivi des étudiants est assuré à la fois par un tuteur enseignant et par un tuteur entreprise qui se rencontrent et échangent. Le dossier stipule un suivi individualisé d'un projet tutoré et d'une période entreprise ce qui peut laisser entendre deux exercices différents, mais cela reste confus. Ce suivi est organisé et structuré par un livret qui paraît complet et permet un suivi fin et constant de l'étudiant. Il est regrettable de ne pas disposer d'un exemple de ce livret dans la mesure où ce dispositif est concret et peut apparaître comme un point fort.</p> <p>L'évaluation de la période en entreprise prend plusieurs formes sans que</p>

	<p>l'on comprenne très bien comment l'ensemble est structuré et quelles sont les attentes évaluées : rapport d'activité, fiche d'évaluation remplie par le tuteur entreprise, livret de suivi.</p>
Place de l'international	<p>Le dossier précise que la place de l'international est inexistante, car il s'agit d'une formation « qui a une vocation plutôt interrégionale ». Même si les licences professionnelles se prêtent moins aux échanges internationaux que les autres diplômes universitaires, cela reste tout de même un point faible. On aurait au moins dû trouver dans le dossier un exposé de la politique en matière de langues étrangères. Or le dossier est totalement muet sur ce point, on ne connaît même pas le volume horaire des cours d'anglais.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les modalités de recrutement et la réussite des étudiants sont très bonnes pour cette licence professionnelle.</p> <p>Le nombre de dossiers est important, de l'ordre de 300, pour 50 candidatures retenues ce qui assure un niveau élevé de sélectivité. La sélection se fait sur dossier et entretien, elle aboutit à l'établissement d'une liste principale et d'une liste complémentaire. Si l'origine géographique des étudiants est essentiellement régionale on trouve une assez bonne diversité par type de diplôme : 50 % de Brevet de Technicien Supérieur (BTS), 20 % de licences seconde année (L2), 13 % de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) et 17 % d'autres diplômes. On note la présence non négligeable d'étudiants en provenance de seconde année de licence alors que cela était un point faible lors de la précédente évaluation. Les étudiants des licences de l'établissement suivent une unité d'enseignement « projet d'insertion professionnelle » leur permettant à la fois de définir un projet professionnel et de se réorienter vers une licence professionnelle. On ne sait toutefois pas à la lecture du dossier si les étudiants en provenance de L2 ont suivi cette UE.</p> <p>La sélectivité de cette licence ainsi que la qualité du suivi des étudiants constituent le meilleur des dispositifs d'aide à la réussite, la qualité de cette dernière en atteste.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le dossier est très sommairement renseigné sur cet item.</p> <p>La licence professionnelle est organisée en alternance ce qui permet d'accueillir indifféremment des étudiants en contrat de professionnalisation ou des salariés envoyés en formation par leur établissement. Il est souligné qu'elle est ouverte à la VAE. Toutefois, aucun dispositif propre à la formation continue autre que l'alternance n'est indiqué, l'organisation de la VAE n'est pas précisée. Mais en réalité, la très grande majorité des étudiants est en contrat de professionnalisation de sorte que la place de la VAE et des autres types de formation continue est très marginale, jamais plus de deux. Le dossier est muet sur l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>Tous les enseignements sont affichés comme étant des cours magistraux. Les pratiques pédagogiques n'étant pas précisées on ne sait pas si elles sortent du cadre classique de l'enseignement académique.</p> <p>La place du numérique est de qualité, les étudiants bénéficient des dispositifs désormais courants mis à la disposition par les universités dans l'Environnement Numérique de Travail (ENT : bibliothèque en ligne, emplois du temps en ligne, plateforme d'échange documentaire, espace numérique de travail). A cela il faut ajouter les Cd-Rom et la plateforme numérique du CFPB présentée ci-dessus.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Sur cet item encore le dossier est trop sommairement renseigné. On sait seulement que les enseignements universitaires sont plutôt évalués via des contrôles continus (représentant environ 50 %) tandis que les enseignements professionnels sont plutôt évalués via des partiels (écrits ou oraux). On ne peut même pas vérifier si l'évaluation est conforme à la réglementation propre aux licences professionnelles : moyenne générale avec compensation pour l'ensemble des disciplines et moyenne aux unités d'enseignements relatives aux projets tuteurés et stages.</p>

	<p>Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) ne sont pas présentées, l'examen des tableaux montre qu'elles ne sont pas proportionnelles aux volumes horaires sans qu'une logique apparente n'apparaisse. Les modalités de fonctionnement des jurys d'examen ne sont pas précisées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Par le biais du dossier, de la fiche RNCP ou du supplément au diplôme les compétences principales correspondant au cœur du métier comme les compétences transversales sont clairement définies. On aurait aimé toutefois plus de précision dans le tableau des enseignements ou sous toute autre forme. Le suivi de l'acquisition de ces compétences est effectué tout au long de l'année par le tuteur enseignant et par le tuteur entreprise au moyen du livret de l'alternant déjà évoqué. Le CD ROM contenant les enseignements professionnels et des auto-évaluations assure l'acquisition de ces compétences. En dehors de cela, le dossier ne signale aucun autre dispositif de suivi de l'acquisition des compétences, type Portefeuille d'Expériences et de Compétences ou autre. Les suppléments au diplôme sont correctement renseignés sans plus.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier est réduit à cinq lignes et à la présence en annexe d'une enquête de l'observatoire de l'université de bonne qualité. Dans cette enquête, les taux de répondants sont élevés et les informations concernent à la fois les taux d'insertion, de poursuite d'études et de recherche d'emploi ; les salaires à l'embauche et à 10 mois ; le type d'emploi ; sa localisation géographique ; la nature du contrat ; le type d'entreprise ; la fonction occupée. Mais il n'y a rien dans le dossier permettant de savoir si cette richesse d'analyse est exploitée pour en faire un outil d'amélioration continue, pas d'explication creusée ou de pistes d'amélioration évoquées. Il n'y a rien non plus concernant la relation avec les anciens qui semble être inexistante.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement, absent lors de la précédente évaluation, a été mis en place. Il se réunit à chaque fin de semestre, il inclut des étudiants et des représentants du monde professionnel. Il semble de qualité de par sa composition, sa fréquence de réunion, et de par le processus de réflexion et d'évolution de la formation enclenché par son existence. Cependant le dossier manque d'éléments de preuve pour attester de la réalité du discours, aucune évolution suite à ce conseil n'est citée et on ne dispose en annexe d'aucun exemple de compte rendu de ce conseil de perfectionnement. Si les délégués des étudiants font remonter, à l'occasion des conseils de perfectionnement, les souhaits et remarques des étudiants, aucun dispositif organisé d'évaluation des enseignements ne semble présent.</p> <p>Aucun dispositif d'autoévaluation n'est signalé. Certains points forts et points faibles sont certes mentionnés, mais cela reste très général et ne manifeste pas d'une véritable volonté d'amélioration continue.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle

Carrières de la banque et de l'assurance

Numéro de rapport : S3LP170012568

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des réponses aux commentaires et interrogations présents dans le rapport d'évaluation.

Depuis plusieurs années, les métiers commerciaux dans le secteur de la banque et de l'assurance se sont fortement rapprochés :

- d'une part la banque a développé la bancassurance (ou la banque/assurance) et commercialise aujourd'hui la plupart des produits d'assurance
- et d'autre part l'assurance a développé l'assurance/banque en commercialisant de nombreux produits bancaires comme par exemple le compte de dépôt, les cartes de paiement ou encore certains types de crédits.

Cette convergence de métier amène les banquiers et les assureurs à rechercher des profils similaires et de candidats ayant la même formation de base.

Même si les deux secteurs ont chacun un observatoire des métiers et des organismes de formation spécialisés, le secteur bancaire est selon les professionnels de l'assurance en avance par rapport à eux pour la mise en place de formations qui correspondent aux nouveaux besoins de l'assurance. Cela s'explique en grande partie par l'organisation des réseaux professionnels de ces deux secteurs :

- pour la banque il existe une dizaine de grands réseaux de salariés, plutôt des grandes organisations, et un organisme de formation commun le CFPB
- pour l'assurance il y a quelques réseaux de salariés mais moins importants que ceux du secteur bancaire et la profession est surtout organisée avec des réseaux d'agents généraux qui sont eux-mêmes des chefs d'entreprise, plutôt des petites entreprises, il n'y a pas l'équivalent du CFPB même s'il existe des organismes de formation spécialisés dans le domaine de l'assurance.

Les assureurs apprécient le contenu de notre licence professionnelle puisqu'elle correspond en grande partie à ces nouveaux besoins.

Le choix de travailler davantage avec un organisme comme le CFPB vient également du fait que les besoins en matière de recrutement des deux secteurs sont quantitativement très différents, environ 80 % pour le secteur bancaire (il s'agit d'un renouvellement de la pyramide des âges des salariés commerciaux) et 20 % pour le secteur de l'assurance (le besoin de renouvellement de la pyramide

des âges au niveau de l'assurance est surtout au niveau des agents généraux qui partent en retraite). Ce phénomène est beaucoup moins significatif au niveau des commerciaux salariés (réseaux ou chez les agents généraux). Les volumes identifiés par les assureurs ne justifient pas un parcours spécifique.

L'équipe pédagogique des enseignants professionnels fait l'objet d'une double validation par l'université et le CFPB. Cette double validation permet une forte stabilité de l'équipe dans le temps avec un faible taux de turn-over. Les renouvellements se font très progressivement. Les professionnels exercent tous des fonctions commerciales et des responsabilités au sein de leurs établissements respectifs. Ils ont été choisis parce qu'ils possèdent des capacités pédagogiques qu'ils ont eu l'occasion de démontrer. Les fonctions exercées vont du commercial expérimenté, en passant par animateur des ventes, directeur d'agence, expert dans la commercialisation de produits ou encore directeur commercial. Ils sont réunis au moins deux fois par an (une fois par semestre) pour participer au pilotage de la formation avec les enseignants universitaires. Un conseil de Perfectionnement est également organisé une fois par an.

Les étudiants ont l'occasion d'évaluer les enseignements à l'aide deux systèmes parallèles, le premier est celui mis en place par l'Université d'Auvergne pour l'ensemble de ses formations, il concerne l'ensemble des enseignements et le second s'adresse plus particulièrement aux enseignements professionnels pour lesquels le CFPB fait également une évaluation qui est communiquée au responsable pédagogique.

Les modalités d'évaluation sont pour chaque semestre :

- le contrôle continu pour les enseignements universitaires (semestre 1 : UE1 et UE2 et au semestre 2 : UE5 et UE6)
- des contrôles finaux écrits et un oral de vente (semestre 1 : UE3 et UE4 et au semestre 2 UE7 et UE8)
- le projet tuteuré et le rapport d'activité font l'objet d'un rapport et d'une soutenance
- il n'y a pas de soutenance pour le mémoire

Maquette pédagogique Licence professionnelle

Carrières Commerciales de la banque et de l'assurance	Heures cours ou CTDI	Heures TD	Coef.	ECTS	Contrôle
<u>Semestre 1</u>					
UE 1 : L'environnement économique et financier				6	
Economie 1	14		1,5		CC
Anglais	14		1,5		CC
Environnement financier et risques	42		3		CC
UE 2 : L'environnement juridique et fiscal				6	
Environnement juridique	21		3		CC
Environnement fiscale	25		3		CC
UE 3 : Les produits 1				6	
Les produits des particuliers 1	14		1,5		CFE
La prévention et la gestion des risques	14		3		CFE
Les produits bancaires et non bancaires 1	14		1,5		CFE
UE 4 : L'activité				6	
L'activité d'assurance	21		3		CFE
La vente	28		3		Oral
ECTS semestre 1				207	24
<u>Semestre 2</u>					
UE 5 : Les outils 1				6	
Mathématiques financières	14		2		CC
Marchés financiers	35		4		CC
UE 6 : Les outils 2				6	
Méthodologies	14		2		CC
Economie 2	14		2		CC
Développement commercial	28		2		CC
UE 7 : Les produits 2				3	
Les produits des particuliers 2	21		1,5		CFE
Les produits bancaires et non bancaires 2	21		1,5		CFE
UE 8 : La commercialisation				9	
Communication professionnelle	28		3		CFE
L'approche patrimoniale du client	42		3		CFE
Négociation commerciale	21		3		Oral
UE 9				3	
Projets tutorés	157		3		RS
UE 10				9	
Mémoire de spécialité			3		mémoire
Période en entreprise			6		RS
ECTS semestre 2				395	36
Total				602	

Total

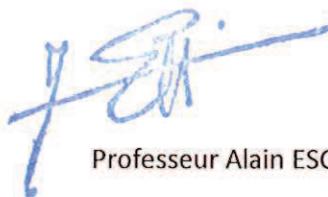
602

En ce qui concerne le réseau des anciens il existe, même s'il n'est pas formalisé dans le cadre d'une association, dans la mesure où les étudiants créent des communautés sur les réseaux sociaux. Ces communautés sont par promotions et/ou par établissement. Ils utilisent les intranets de leurs établissements respectifs pour trouver des collègues qui ont fait la même formation qu'eux.

Nonobstant les précisions données ci-dessus les points perfectibles de cette licence professionnelle sont :

- le renforcement de l'enseignement de l'anglais
- le renforcement de l'enseignement de l'assurance
- la formalisation du réseau des anciens dans le cadre d'une association.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016
Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER